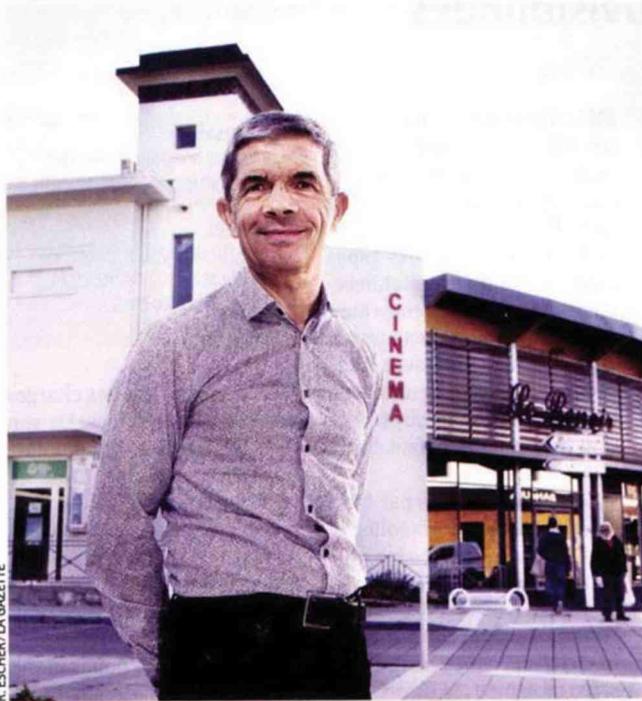


TÉMOIGNAGE



R. ESCHER/LA GAZETTE

GILLES FARGETON, directeur adjoint des services techniques de Biscarosse (14 200 hab., Landes)

« Nous avons fixé un certain nombre d'exigences dans le cahier des charges »

« Dans le projet de rénovation du cinéma Le Renoir, c'est avant tout une question financière qui a décidé la commune de Biscarosse à opter pour un bail à construction au preneur. Cependant, pour garder un minimum la main sur le programme, nous avons fixé un certain nombre d'exigences dans le cahier des charges. Nous souhaitons notamment avoir un regard sur l'architecture du cinéma, car le contexte était particulier. Il s'agissait d'intégrer deux salles à un bâtiment des années 20 dont la façade devait être conservée.

L'architecte, qui avait déjà réalisé bon nombre de cinémas, a été choisi par l'exploitant, Michel Mandeau. Nous avons ensuite imposé une maîtrise d'ouvrage déléguée qui a

été exercée par l'entreprise ID-ciné. Nous avons mis des conditions suspensives dans la promesse de vente et tout a parfaitement fonctionné. Dans vingt ans, le bail reviendra à la ville et nous redeviendrons propriétaires du cinéma. Mon rôle a donc été de veiller à ce que ce bâtiment soit construit dans les règles de l'art. C'est la première fois que la commune choisit ce type de montage et pour nous, le retour d'expérience est positif. La seule précaution à prendre est de s'assurer d'avoir la compétence en interne pour garder la visibilité à tous les niveaux. Sans ce dispositif, la ville aurait été contrainte d'attendre entre deux et cinq ans pour agrandir son cinéma. Le véritable intérêt est là : nous avons gagné du temps et de l'argent ! »

avis consultatif concernant toutes les demandes d'ouverture de cinémas de plus de 300 fauteuils dans la région, le regard porté sur ce dispositif est plutôt bienveillant. « Ce genre d'offre permet d'épauler des communes de petites tailles ou situées en milieu rural désireuses de s'équiper en cinéma. Sans cela, elles auraient sans doute du mal », estime Marc Latané, conseiller pour le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia à la Drac Occitanie.

Parmi les avantages, il souligne « un accompagnement très personnalisé qui aide les communes à construire ou à rénover des salles en tenant compte de l'existant (bâtiments classés, etc.) et la garantie d'une programmation la plus large possible à des prix raisonnables. » A Biscarosse, le contexte était un peu différent. Le cinéma

existait depuis une trentaine d'années, porté par une délégation de service public. « Le Renoir était vieillissant, et malgré des coûts de fonctionnement élevés pour la commune, il ne correspondait plus aux standards de qualité et d'accueil. C'est pourquoi nous avons décidé de construire une extension », détaille Didier Lumalé, directeur « communication et culture » de la commune.

MONTAGE TRÈS SÉCURISANT

A la suite d'un appel d'offres, c'est un groupement privé constitué de l'exploitant précédant, Michel Mandeau, avec, là encore, ID-ciné en assistance à maîtrise d'ouvrage, qui a été choisi pour exploiter l'équipement pendant vingt ans. « Michel Mandeau a la compétence en exploitation et il a été aidé par

ID-ciné pour la capacité juridique, de montage financier, de conception architecturale et de suivi de gestion, expose Didier Lumalé. Pour nous, c'est tout bénéfique. » Un montage en effet très sécurisant pour la commune qui, après avoir subventionné à hauteur de 60000 euros au départ avec l'aide de la région et du Centre national du cinéma et de l'image animée, sur un investissement total de 4 millions d'euros, récupérera la pleine propriété du bâtiment dans vingt ans. « C'est pour nous un risque très mesuré, car nous n'avons pas assumé l'investissement de départ, mais une simple subvention. En revanche, nous avons la garantie d'un équipement de service public culturel et touristique de premier plan. » ●

Béatrice Girard

350 000 €

ont été investis par la ville de Saint-Chamond sous forme de subvention pour la construction de son cinéma, soit moins de 10% du budget total nécessaire qui s'élève à 6,1 millions d'euros.